

AUTO DIAGNOSTIC PME - de 20 salariés

Pour compléter cet outil il convient dans la colonne OUI de reporter le chiffre « valeur » correspondant à la question, dans la colonne NON de reporter le chiffre 0 .

Les lignes surlignées en bleu correspondent aux points de vigilance de votre établissement bancaire

		VALEUR	OUI Report valeur	NON mettre 0
PREVISIONS (22 points)				
1	projet de commandes	6		
2	Compte d'exploitation	3		
3	Budget investissements	3		
4	situation de trésorerie	5		
5	Point mort	5		
SOUS TOTAL		22	s/total	
SUIVI DES REALISATIONS (25 points)				
7	Budget commercial: carnet de commandes	5		
8	Comptes d'exploitation et/ou CA mensuels	5		
9	Investissements réalisés	5		
10	Marge mensuelle	5		
11	Actualisation de la trésorerie	5		
SOUS TOTAL		25	s/total	
GESTION FINANCIERE/SUIVI RISQUES CLIENTS (23 points)				
12	Recours au découvert	4		
13	poids des plus gros clients	4		
14	dépendances clients/ fournisseurs	6		
15	Diagnostic annuel des polices assurances	4		
16	Recours à l'accompagnement conseil (CGA, expert comptable etc....)	5		
SOUS TOTAL		23	s/total	
AUTRES CRITERES (10 points)				
17	Normes qualités	2		
18	Satisfaction et fidélité clients	3		
19	Partage des décisions , signature, des savoir faire et compétences	5		
SOUS TOTAL		10	s/total	
SCORE		80		

RECEPTION ALERTE ACTIVITE (20 points)			
Réception alertes retards clients/impayés/litiges commerciaux	-4		
réception alertes banques	-4		
Alertes niveau stocks	-4		
Alertes retards livraisons fournisseurs	-4		
Alertes retards des créanciers (sociaux , fiscaux , fournisseurs)+ inscriptions privilèges (nantissements)	-4		
SOUS TOTAL	-20		

Résultat du questionnaire :

SOUS RESERVE D'ANALYSE AU CAS PAR CAS

Vous avez coché plus de quatre 0 (case non cochée) sur les lignes blanches,, ☹ Niveau d'alerte :

Nous vous conseillons de mettre en place un certain nombre d'outils afin d'assurer le suivi de votre entreprise :

- un plan de trésorerie,
- un suivi de la facturation,
- un système de relance plus systématique,
- un tableau de bord de suivi de l'activité,
- un outil de suivi des clients.

→**Mise en place d'outils de suivi de votre entreprise**

Nous vous invitons à consulter nos pages <http://www.lyon.cci.fr/anticiper> pour prendre connaissances des différentes aides et mesures existantes qui peuvent aider votre entreprise et qu'il vous appartient de solliciter. Nous vous invitons notamment à consulter le [guide pratique de la prévention](#) à destination des chefs d'entreprise.

Vous n'avez pas la moyenne à chacune des rubriques, ☹ ☹ Niveau de crise :

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec l'un de vos conseillers :

- Votre expert comptable
- Le Programme Action Prévention, REPI mis en place au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou votre Chambre de Métiers

CCI de Lyon : www.lyon.cci.fr/anticiper

04.72.40.882.46

CMA : www.cma-lyon.fr

04.72.43.43.32

- Le centre des impôts, votre banque, l'URSSAF, si votre dette essentielle relève d'un de ces organismes.

→**ATTENTION : Il faut vous faire accompagner**

Vous avez coché plusieurs Oui à la rubrique alerte activité , ☹ ☹ ☹ Niveau de Chute :

vous devez vérifier si vous êtes en état de cessation des paiements avec l'aide de votre expert comptable.

◆**Vous êtes en état de cessation de paiement** : alors vous devez retirer un dossier auprès du tribunal de Commerce

Contact : Greffe Tribunal de commerce : 04.72.60.69.85

◆ **Vous n'êtes pas en état de cessation de paiement** : il faut vous faire conseiller auprès de :

- Votre expert comptable
- Le Programme Action Prévention, REPI mis en place au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou votre Chambre de Métiers
- Le centre des impôts, votre banque, l'URSSAF, si votre dette essentielle relève d'un de ces organismes.

→**URGENCE : Vous devez agir vite !!!**

Programme Action Prévention, REPI

CCI de Lyon : www.lyon.cci.fr/anticiper

04.72.40.82.46

CMA : www.cma-lyon.fr

04.72.43.43.32

NB : il est à préciser que pour ces trois solutions il faut prendre en compte le potentiel actuel et réaliste de l'entreprise à travers des prévisions d'exploitation et de trésorerie

Programme action-prévention REPI

www.lyon.cci.fr/anticiper